

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001- 460 DU 05 NOVEMBRE 2001

Chargeant Monsieur GNONLONFOUN H. Joseph,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de
Madame Claire HOUNGAN AYEMONNA, Ministre de
la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité,
pour compter du mardi 06 novembre 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la Loi N° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la Proclamation le 3 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
Vu le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001, portant composition du Gouvernement ;

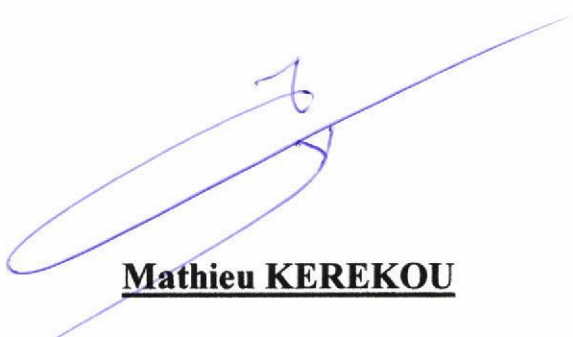
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi 06 novembre 2001, Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité pendant l'absence de Madame Claire HOUNGAN épouse AYEMONNA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 novembre 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE 4
MIPME 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 JO 1